



La Tour-de-Peilz

Programme de législature de la Municipalité 2011-2016

Pour certains, le programme de législature est un exercice de style un peu vain, voire un inventaire à la Prévert. Pourtant, lors de l'installation d'une nouvelle municipalité, il permet à celle-ci tout à la fois de s'inscrire dans la continuité de la précédente, de faire le point, de dresser de nouvelles perspectives et d'y apposer sa patte personnelle. Il permet aussi de forger le collège municipal en y érigeant ses premières fondations.

Pour cette législature 2011-2016, la Municipalité de La Tour-de-Peilz a fait le choix d'élaborer son programme de législature autour d'un nombre limité d'objets qu'elle considère comme étant prioritaires. Pour y parvenir, elle s'est donnée la consigne d'identifier un à deux objectifs prioritaires par dicastère. Bien entendu, son action ne se limitera pas à ces seuls objets et le plan des investissements fournira à tout un chacun une vision plus large du travail qui attend la Municipalité et le Conseil communal.

Dans la conception de son programme, la Municipalité a également voulu inscrire les objets prioritaires dans un calendrier de réalisation et dans un cadre financier. De la sorte, il doit devenir un outil de pilotage et de suivi à l'intention de la Municipalité, du Conseil communal et de tout habitant de notre commune. ■

La Municipalité



sommaire

Introduction.....	1
Opportunités et défis de la législature.....	2
Urbanisme.....	3
Domaines et bâtiments.....	3
Finances.....	4
Jeunesse, famille et sports.....	4
Stationnement.....	4
Culture.....	4



De gauche à droite : M. Olivier Wälchli (Famille, jeunesse et sports) ; Mme Taraneh Aminian (Domaines et bâtiments, Cultes) ; M. Lyonel Kaufmann, syndic (Affaires générales, Sécurité et Affaires culturelles) ; M. Frédéric Grognuz (Finances et Office de la population) et Mme Nicole Rimella (Urbanisme et travaux publics).





Opportunités et défis de la législature

Durant ces prochaines décennies, les projections et scénarios nous indiquent que la Riviera verra sa population augmenter significativement. Dans ce contexte, la commune de La Tour-de-Peilz jouit d'une position particulière et charnière entre les villes de Vevey et Montreux et les villages des hauts.

Dans le cadre de ce développement, les enjeux régionaux et ceux de notre commune s'articuleront, pour ses habitants actuels et futurs, autour du logement, de la mobilité (transports), de l'emploi et du cadre de vie. De plus, les récentes décisions fédérales concernant la sortie programmée du nucléaire nécessiteront un engagement fort des collectivités locales en matière énergétique et de développement durable.

Au niveau de notre commune, différentes réalisations maintiendront son dynamisme et son attractivité. La construction d'un parking sous les Anciens-Fossés, l'aménagement d'une zone de rencontre sur la place du même nom, l'adoption d'une nouvelle politique de stationnement et l'aménagement de la route d'Entre-deux-Villes rendront le centre-ville aux habitants tout en irriguant la vie commerciale, culturelle et associative.

Il s'agit aussi d'offrir à notre population des infrastructures et des prestations de qualité. Dans cette perspective, la Municipalité a retenu la rénovation du Collège Courbet, celle de la Maison de commune, la transformation du Musée suisse du Jeu, la promotion et l'encouragement de la culture réalisée par des acteurs locaux ou régionaux et la mise en œuvre de la journée continue pour les écoliers.

Dans le domaine de la politique du logement, la Municipalité s'engage, à l'aide d'un nouveau plan d'affectation, à réaffecter certaines zones d'utilité publique pour permettre la construction de logements, notamment au travers de coopératives d'habitation.

Concernant les questions énergétiques et du développement durable, la Municipalité s'engage à développer les énergies alternatives, notamment par le biais de l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux et à développer une politique ciblée de rénovation tenant compte d'une meilleure efficacité énergétique.

En outre, dans cet univers en mutation, la question de l'identité et celle du sentiment d'appartenance se posent simultanément à celle de la «bonne» échelle de gouvernance. Au niveau régional, la municipalité de La Tour-de-Peilz est convaincue qu'il existe bel et bien une communauté de destin à la fois boélande et de la Riviera. La commune de La Tour-de-Peilz a toujours répondu présent et participé résolument aux différents projets régionaux d'envergure. La mise sur pied du Fonds culturel Riviera, au même titre que celle de l'Association de communes Sécurité Riviera, en sont les derniers exemples en date.

Dans le cadre de la législature 2011-2016, deux axes principaux guideront l'action de la Municipalité en la matière. Pour le premier axe, il s'agit de poursuivre ou finaliser le travail de régionalisation concernant le Réseau d'action sociale (RAS) et celui de l'intégration des Centres de Défense contre l'incendie au sein de l'Association de communes Sécurité Riviera. Le deuxième axe concerne la question de la fusion ou des fusions de communes. Dans ce domaine, la première étape réside dans l'étude d'une fusion des 10 communes ou de fusions partielles, voire d'une meilleure gouvernance régionale. A partir des résultats de cette étude qui devraient être connus d'ici fin 2013, la Municipalité engagera le débat et la discussion sur la meilleure option à retenir, tant en son sein qu'avec le Conseil communal et la population boélande.

Enfin, suite à l'acceptation en votation populaire de l'initiative communale pour l'aménagement d'un cheminement pédestre en rives du lac, sa réalisation est planifiée en deux temps principaux. Dans un premier temps, le cheminement définitif doit être établi. Une fois celui-ci accepté, les oppositions levées et les recourants déboutés, la commune entrera dans la phase de réalisation. En fonction des délais légaux et de recours, cette phase débutera, selon toute vraisemblance, au cours de la législature 2016-2021.

Grâce à un endettement aujourd'hui maîtrisé, la Municipalité dispose d'une appréciable marge de manœuvre qui lui permettra de réaliser ses objectifs et d'assurer les investissements qui en découlent, ceci tout en veillant à conserver un niveau d'endettement parfaitement raisonnable. ■

La Municipalité





Elaboration du programme de législature 2011-2016

Objets prioritaires

URBANISME

Construction d'un parking sous les Anciens-Fossés et aménagement d'une zone de rencontre sur la place

Mené dans le cadre d'un partenariat public/privé, le projet vise à créer 242 places de stationnement sous la place des Anciens-Fossés, à proximité des commerces du centre-ville. La place ainsi libérée donnera vie à une zone de rencontre en surface permettant d'irriguer le centre-ville et de le rendre plus attrayant encore.



Réalisation : mars 2012 à décembre 2013.
Coût : Fr. 7'000'000.- pour le parking et Fr. 1'650'000.- pour la place.

Aménagement d'un cheminement en bordure du lac du Bain des Dames à la Maladaire

En votation populaire, le 28 novembre 2010, les citoyens et citoyennes de La Tour-de-Peilz ont décidé l'aménagement d'un cheminement pédestre en rives du lac entre le Bain des dames et La Maladaire. Le Conseil communal sera saisi au printemps 2012 d'une demande de crédit d'études.

Phase d'étude : juin 2012 à juin 2013. Préavis de construction au Conseil communal en mars 2014.

Réalisation : en fonction de l'avancement de la procédure, dès 2019.

Coût : Fr. 3'555'000.-, sans tenir compte de la subvention cantonale (environ 50%), ni des frais de procédure et d'expropriation.

Achèvement du Plan général d'affectation de la commune

Conformément à la législation cantonale et fédérale, l'affectation du sol doit faire l'objet d'un plan général d'affectation (PGA). Ce plan succédera à l'actuel Règlement sur le plan d'extension et la police des constructions datant de 1972.

Les objectifs en sont la redéfinition des zones dans le périmètre communal, la densification du centre-ville et la réaffectation de certaines zones d'utilité publique pour permettre la construction de logements.

Mise à l'enquête : fin 2012.

Approbation par le Conseil communal : fin 2013.



Aménagement de la route d'Entre-deux-Villes afin de marquer l'entrée ouest de la ville

A l'issue des travaux de construction du nouveau bâtiment administratif de Nestlé, la réfection et le réaménagement de la route d'Entre-deux-Villes pourront être entrepris, sur une durée de moins d'une année. Cet aménagement est pris en compte dans le projet d'agglomération « Rivelac ».

Phase d'étude : 2013.

Réalisation : 2014.

Coût : Fr. 3'000'000.- (subvention fédérale à déduire si le projet d'agglomération est accepté).

DOMAINES ET BATIMENTS

Politique du logement

Comme l'ensemble de la Riviera, La Tour-de-Peilz souffre d'une pénurie de logements, notamment à des prix abordables. L'objectif est donc de développer les possibilités de logement sur la commune, en particulier en proposant des droits de superficie à des coopératives de logement.

Phase d'étude : fin 2012 avec la mise à l'enquête du PGA.

Réalisation : à partir de 2014, une fois le PGA adopté par le Conseil communal.

Coût : aucun.

Patrimoine immobilier communal et énergies renouvelables

La Municipalité procédera à la valorisation de son patrimoine immobilier en dressant tout d'abord un inventaire du parc et des besoins des usagers. Des bâtiments tels que la Maison de commune ou le collège Courbet, notamment, sont concernés. Il s'agit également de procéder à une mise en conformité progressive sur le plan énergétique. Par ailleurs, il s'agira d'étudier de façon systématique l'installation de panneaux solaires sur le toit des bâtiments communaux qui le permettent, en commençant par le Collège des Mousquetaires.

Phase d'étude : 2012.

Réalisation : dès 2012.

Coût : en fonction des décisions prises.

Rénovation de la Maison de commune

Depuis plusieurs années, la Maison de commune fait l'objet de réflexions pour des travaux de réfections intérieurs et extérieurs. L'accès aux personnes à mobilité réduite est impossible dans le bâtiment et l'utilisation de l'ascenseur pose des problèmes de sécurité. Depuis plus d'une année maintenant, le poste de police a quitté ses locaux du rez-de-chaussée dans le cadre de la régionalisation de «Police Riviera». Il est donc nécessaire de repenser la distribution des locaux et l'accueil du public.

Phase d'étude : 2012.

Réalisation : 2013 à 2014.

Coût : Fr. 2'500'000.-.





Programme de législature

FINANCES

■ Maintien d'une situation financière équilibrée

Les finances communales sont caractérisées à ce jour par une situation saine et un endettement maîtrisé. Le défi des années à venir consiste à financer d'importants investissements tout en maintenant le taux d'imposition et l'endettement à des niveaux financièrement et politiquement acceptables.

Phase d'étude : aucune.

Réalisation : permanente.

Coût : aucun. ■

FAMILLE, JEUNESSE ET SPORTS

■ Mise en œuvre de prestations et de locaux liés à l'école à journée continue

La commune devra mettre en application les dispositions de l'article constitutionnel 63a « Ecole à journée continue » adopté par le peuple vaudois le 27 septembre 2009 qui stipule : « En collaboration avec

l'Etat et les partenaires privés, les communes organisent un accueil parascolaire surveillé, facultatif pour les familles, sous forme d'école à journée continue dans les locaux scolaires ou à proximité, pendant toute la durée de la scolarité obligatoire ». L'étude concernant les locaux nécessaires interviendra dans le cadre de la rénovation du Collège Courbet.

Phase d'étude : dépendra des décisions du Grand Conseil.

Mise en œuvre : idem.

Coût : inconnu à ce jour.

■ Inventaire des prestations du service Famille, jeunesse et sports

L'arrivée d'un nouveau chef de service et la réorientation de ce secteur, sous l'effet de la régionalisation des structures d'aide sociale, conduira la Municipalité à dresser un inventaire des tâches du service Famille, jeunesse et sports (anciennement Services sociaux). L'objectif est de vérifier la bonne adéquation entre besoins de la population et prestations délivrées, tout en renforçant la visibilité de ces dernières.

Phase d'étude : 2012.

Mise en œuvre : 2012.

Coût : en fonction des décisions prises. ■

STATIONNEMENT

■ Introduction d'un règlement communal sur le stationnement

La construction d'un parking souterrain au centre-ville conduira la Municipalité à revoir l'ensemble de la politique de stationnement communale et à envisager toutes les possibilités de concilier le mieux possible les attentes des habitants, des commerçants, des visiteurs et des personnes travaillant sur le territoire communal.

Phase d'étude : 2012.

Mise en œuvre : 2013.

Coût : dépendra des mesures décidées. ■

CULTURE

■ Transformation du Musée suisse du jeu

Le Musée suisse du jeu est à l'étroit dans ses murs du Château et la Maison du jardinier donne de sérieux signes de fatigue. Un projet est à l'étude consistant à revoir l'ensemble de la distribution du site pour offrir au Musée davantage d'espaces d'exposition et une plus grande visibilité vis-à-vis du public.

Phase d'étude : 2012.

Réalisation : 2013 à 2016.

Coûts : Fr. 8'150'000.-.

■ Promotion de la culture

L'objectif est de disposer d'une personne assumant le rôle de courroie de transmission entre Autorités, administration et acteurs culturels et associatifs (par exemple lors de manifestations organisées sur le territoire communal). Une réflexion sera également menée sur une utilisation plus adéquate et efficiente des salles dont dispose la commune.

Phase d'étude : 2011 - 2012.

Réalisation : 2012.

Coûts : dans le cadre du budget actuel. ■

